



# Le vieillissement nous concerne tous : quel rôle chacun peut-il jouer ?



Le vieillissement rapide des populations et les changements intervenus dans le tableau des maladies sont des phénomènes mondiaux qui requièrent des mesures à tous les niveaux et de la part de divers secteurs : les responsables de l'élaboration des politiques aux niveaux international, régional, national et communautaire, ainsi que la société civile, le secteur privé et les particuliers.

Qui plus est, une action conjointe réunissant les différents secteurs et plusieurs générations et élaborant des politiques avec les personnes âgées plutôt qu'à « leur » sujet, améliorera dans une large mesure les occasions pour les personnes âgées de participer et d'apporter une contribution.

Encourager les personnes âgées à rester physiquement, socialement et économiquement actives aussi longtemps que possible sera profitable non seulement pour les individus, mais également pour la société dans son ensemble.







### **Les responsables de l'élaboration des politiques**

- » veillent à ce que les décisions prises concernant les soins aux personnes âgées reposent sur les droits des personnes âgées et soient guidées par les Principes des Nations Unies pour les personnes âgées ;
- » formulent ou mettent à jour des stratégies nationales pour les soins aux personnes âgées guidées par la Stratégie régionale sur le vieillissement actif et en bonne santé et sur les soins aux personnes âgées (2006-2015) ;
- » soutiennent la mise en place d'un filet social de sécurité pour les personnes âgées pauvres et esseulées, ainsi que les initiatives de sécurité sociale fournissant un revenu régulier et adapté au cours de la vieillesse ; garantissent l'existence d'un cadre législatif national visant à soutenir, protéger et intégrer de manière équitable les personnes âgées avec les autres groupes d'âge ;
- » s'efforcent d'assurer l'égalité des sexes en matière de protection sociale ;
- » veillent à ce que les personnes âgées aient un accès identique à celui des personnes plus jeunes aux bourses de développement, aux projets générateurs de revenus et au crédit ;
- » mettent en œuvre et renforcent les normes de sécurité nationales et internationales visant à prévenir les traumatismes à tous les âges ;
- » soutiennent les réformes des retraites qui encouragent la productivité, un système de régimes de retraites diversifié et des options de départ à la retraite plus souples (par ex. départ à la retraite progressif ou partiel) ;
- » adoptent des politiques et des programmes qui reconnaissent et soutiennent la contribution des femmes et des hommes âgés au travail non payé du secteur informel et aux soins à domicile ;
- » étudient différentes formules de logement pour les personnes âgées, y compris la co-résidence familiale et le logement indépendant, dans différents environnements et cultures ;
- » veillent à ce que tous les prestataires, publics et privés, interviennent de manière appropriée et répondent aux besoins spécifiques des personnes âgées par des moyens à la fois économiques et efficaces ;
- » instaurent des mécanismes de prépaiement et de mutualisation des risques, afin de garantir un niveau de vie favorisant le bien-être et la santé, notamment les soins médicaux et les services sociaux.

### **Les planificateurs du développement urbain et rural**

- » deviennent membres du réseau mondial de l'OMS des villes

- » amies des aînés ; établissent un point focal et créent un groupe de travail sur le vieillissement et la santé ;
- » définissent une vision pour l'avenir au niveau municipal ou dans les zones rurales ; identifient les initiatives couronnées de succès aux niveaux départemental et sectoriel ; partagent les réussites lors de la Journée mondiale de la santé ; rendent ensuite votre ville, municipalité ou zone rurale plus adaptée aux personnes âgées ;
- » améliorent la qualité de vie et la participation des personnes âgées dans votre ville, municipalité ou zone rurale, dans les domaines suivants : espaces extérieurs et bâtiments ; transport ; logement ; participation sociale ; respect et intégration sociale ; participation civique et emploi ; communication et information ; et soutien communautaire et services de santé ;
- » gèrent une base de données sur les personnes âgées de votre ville, municipalité ou zone rurale et assurent, par le biais d'indicateurs mesurables, le suivi d'un service pluridisciplinaire destiné aux personnes âgées.

### **Les groupes de la société civile**

- » veillent à ce que les personnes âgées participent pleinement à la formulation des politiques et programmes qui affectent leur vie et les encouragent à prendre part aux activités intergénérationnelles ;
- » offrent aux personnes âgées des services de conseil dans tous les domaines de la protection sociale ; sensibilisent le public aux soins palliatifs et de fin de vie, de sorte que ces questions puissent être discutées plus ouvertement et que les résultats que l'on peut obtenir grâce à des soins de bonne qualité soient mieux connus ; commencent l'éducation sur le vieillissement à un âge précoce et l'étendent à tous les groupes de la société ; sont très attentifs à la préservation des droits des personnes âgées, afin de réduire et éliminer la discrimination et la violence à leur rencontre ;
- » facilitent les études comparatives des systèmes de soins dans différents environnements et cultures.

### **Le secteur privé**

- » investit dans des études visant à découvrir des remèdes contre des maladies qui affligent particulièrement les personnes âgées des pays en développement, susceptibles d'être fournis à des prix abordables ; développe de nouveaux diagnostics, dispositifs de surveillance biologique, médicaments, autres dispositifs et interventions à faible coût, dans des formats et des styles adaptés aux personnes âgées (par ex. des touches de téléphone dotées d'un code de couleur) ;
- » développe et rend accessible de nouvelles technologies de







l'information et de la communication (TIC) pour favoriser la mise en relation des personnes âgées avec leur famille, leur communauté et leurs soignants et pour faciliter l'apprentissage à distance ; développe des produits dans des formats et des styles adaptés aux personnes âgées : les appareils électroniques, tels que les téléphones mobiles, les radios, les télévisions, les guichets automatiques de banque et les distributeurs de tickets, doivent être équipés de grosses touches et de grosses lettres ; l'écran des guichets automatiques de banque, de poste ou d'autres services doit être bien éclairé et accessible à des personnes de tailles différentes.

#### **Les universitaires et les chercheurs**

- » génèrent des connaissances pour combler les nombreuses lacunes existantes, notamment l'impact du vieillissement de la population dans les pays à revenu faible et intermédiaire, en termes de besoins des personnes âgées qui y vivent et d'impact socio-économique en général, et font participer les femmes et les hommes âgés aux études cliniques ;
- » ventilent les données par âge et par sexe et identifient des indicateurs tenant compte du vieillissement dans les systèmes de surveillance, afin de permettre l'élaboration d'interventions de santé fondées sur des données probantes, portant sur toute la durée de vie ;
- » encouragent et font progresser des études exhaustives, diversifiées et spécialisées sur le vieillissement dans tous les pays, particulièrement dans les pays en développement.

#### **Les organismes internationaux**

- » mesurent les progrès accomplis et les lacunes dans la mise en œuvre du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement (2002) ; formulent des options de politique fondées sur des données probantes, des directives et des outils qui s'ajoutent aux services sociaux dans divers secteurs, notamment l'éducation, l'emploi et la main-d'œuvre, les finances, la sécurité sociale, le logement, les transports, la justice et le développement rural et urbain ;
- » font en sorte que le droit aux normes de santé accessibles les plus élevées détermine les politiques nationales et internationales sur le vieillissement et les personnes âgées et soit intégré dans ces politiques. Il s'agit notamment de formuler des directives internationales et des systèmes nationaux pour réguler les pratiques en matière de violation des droits des personnes âgées et de mauvais traitements envers celles-ci.

#### **Les médias professionnels**

- » jouent un rôle directeur pour forger une nouvelle image, plus positive, du vieillissement et clarifier et populariser

la notion de « vieillissement actif et digne » ; fournissent davantage d'informations ciblant les personnes âgées par le biais de journaux spécialisés ou de colonnes régulières dans la presse générale, ainsi qu'à travers des programmes spécialisés diffusés à la radio et à la télévision ;

- » communiquent avec les personnes âgées et recueillent leurs commentaires sur ce qu'elles veulent et attendent des médias ;
- » élargissent la programmation et les thèmes couverts par les canaux de communication, afin qu'ils incluent les centres d'intérêt d'un public plus âgé, par exemple la santé, les droits légaux, les droits aux allocations, les services, les événements communautaires et la maltraitance des aînés.

#### **Les écoles et les établissements d'enseignement**

- » incluent des thèmes sur le vieillissement et les droits des personnes âgées dans les programmes d'enseignement ;
- » instaurent, dans les écoles et les universités, des activités intergénérationnelles variées, adaptées aux personnes âgées, et encouragent la participation de ces dernières ;
- » présentent des personnes âgées exemplaires, afin de promouvoir des images positives du vieillissement et de la santé ;
- » dispensent aux jeunes un enseignement sur les modes de vie sains et la santé envisagée sur toute la durée de vie, reconnaissant que le processus de vieillissement se déroule tout au long de la vie et débute même avant la naissance et qu'une vieillesse en bonne santé commence dès les premiers stades de la vie.

#### **Les leaders spirituels**

- » défendent les droits des personnes âgées ;
- » encouragent les établissements religieux et les lieux de culte à servir de modèles d'environnements adaptés aux personnes âgées ;
- » mettent en valeur l'importance de la famille et de la communauté en tant que noyau de la société et encouragent la communauté à jouer le rôle de famille élargie dans le soutien aux personnes âgées.

#### **Les individus**

- » valorisent et adoptent un mode de vie actif et des comportements favorables à la santé à tous les âges.
- » Les personnes âgées jouent un rôle directeur pour forger une image nouvelle et plus positive du vieillissement. Elles participent et communiquent avec les individus plus jeunes dans la construction de la communauté.
- » Les jeunes adultes se préparent à la vieillesse à travers leurs pratiques de santé, sociales et financières. Elles communiquent et participent avec les générations plus âgées dans la construction de la communauté.





[www.emro.who/WHD2012](http://www.emro.who/WHD2012)

